

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 81

Artikel: Carnet du paysan
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

baillée et, au fond de l'église, les enfants droits et sages et sa fuite éperdue à travers champs...

L'infirmier allait parler, lorsqu'une voix résonna haute, un peu dure :

— Brettan, voulez-vous venir par ici, tout de suite... J'ai besoin de vous...

C'était l'appel du médecin-major qui venait d'entrer.

A la porte, le caporal infirmier redressait la tête.

— Brettan, toujours Brettan ! Ah bien ! après tout, qu'il fasse les corvées, celui-là ! Autant de gagné ! M. le major n'a pas l'air commode, aujourd'hui....

Dès que Brettan se fut éloigné, le voisin de Pierrou dit, en se faisant un cornet de ses deux mains :

— Il va t'embobeler, le curé ! Prends garde !

— Le curé !

— Oui, le grand blond ! Ce corbeau-là a trouvé moyen de se déguiser en soldat ! Ils font tous cela, maintenant ! pour se faufiler dans les casernes ! Jésuites, va !

A tout ceci, Pierrou ne comprit pas grand'chose, si ce n'est qu'il savait bien pour quoi, maintenant, l'infirmier disait les mêmes mots que le curé !

— Méfie-toi des histoires ! menaça l'interlocuteur de Pierrou. On ne sait pas tout de suite qu'est-ce qui est curé et qu'est-ce qui ne l'est pas, puis un beau jour on est pincé. Si celui-là l'attrape, il te conduira à la Messe.

— Je ne connais pas ça !

— Tant mieux ! Mais tu pourrais y aller comme certains.... des femellettes ! Moi, je suis un esprit fort et un libre penseur ; je ne crois qu'à un bon verre de vin et plus encore à un litre de cognac ! Ouvre l'œil et le bon ! Brettan revient par ici.

En effet, Brettan se rapprochait, suivant le docteur de lit en lit.

Celui-ci examina la jambe de Pierrou avec soin et modifia le traitement.

— Ne vaudrait-il pas mieux envoyer cet homme à l'hôpital, Monsieur le major ? interrogea le caporal.

— Impossible ! les salles militaires sont encombrées ; son état n'a rien de grave, les soins qu'il reçoit ici sont suffisants. Dans huit jours, il sera sur pied.

— Vous avez entendu ? demanda Brettan qui était resté en arrière, tandis que l'inspection médicale s'achevait plus loin.

Pierrou se réfugia sous son drap, telle une bête traquée se réfugie dans sa tanière....

— J'aime mieux rester là ! murmura-t-il.

Brettan, doucement, lui découvrit le visage et le regarda, étonné.

— Pourquoi donc ?

— Ici, je ne suis pas puni !

Les paupières s'abaissaient, clignotantes et molles, sur les grands yeux fauves.

— Tu n'as eu qu'une seule punition, observa Brettan, se mettant à le tutoyer ; elle n'était pas grave.

— Ça recommencera....

— Evite-la !

Le regard fixe, Pierrou murmura :

— Jamais je ne pourrai apprendre à lire et à écrire ! C'est trop difficile ! Cela m'ennuie, je m'endormirai toujours ! Je ne puis pas faire comme les autres.

— N'as-tu jamais été à l'école ?

— Non !

— Au catéchisme ?

Pierrou tressaillit et secoua la tête. Pour la seconde fois, ce matin, la vision oubliée

pendant si longtemps repassa devant ses yeux : les enfants aperçus, tranquilles, dans l'église. Alors, il fit haut ce raisonnement étrange :

— Puisque je suis devenu un homme, à quoi cela aurait-il servi ?

— On apprend à lire et à écrire quand on est enfant ; cela dure toute la vie !

(A suivre.)

LES VAMPIRES

Les récits exagérés, les superstitions locales fortement enracinées ont fait des vampires des animaux fantastiques, quasi fabuleux, auxquels l'imagination prête des allures si étranges et si terribles, comme dans quelques pays de l'Europe centrale où, suivant la croyance populaire, le vampire est un fantôme qui la nuit sort de la tombe pour sucer le sang de quelques victimes jusqu'à la dernière goutte. Ces animaux passent donc pour se repaître uniquement de sang humain pendant le sommeil de leur victime, ne laissant à la place qu'un cadavre exsangue.

En général, les exagérations furent telles qu'on ne croit que peu ou pas à l'existence des vampires. C'est trop, ou c'est trop peu !

Le vampire, ou du moins l'animal à qui on a donné ce nom mérité, existe réellement ; il abonde surtout dans les forêts vierges de l'Amérique équatoriale ; nous en avons rencontré en quantité dans les forêts amazoniennes ; mais il faut en rabattre un peu de la légende.

Parfois, dans les *baracons* nous étions réveillés, au milieu de la nuit, par le bruit de quelque oiseau, frôlant dans un vol incertain le plafond ou les parois de planches ou de bambous de nos modestes factoreries.

— Carai ! murmurait-on : encore une de ces *malditas bestias* !

A tâtons, on allumait une bougie, et à grands coups de couverture on donnait la chasse à l'intrus, au monstre altéré de sang ! Et sans aucune résistance, le terrible vampire, le monstre altéré de sang se laissait parfaitement expulser. Lorsque l'on couche en plein air, on n'est prévenu par aucun bruit.

Il faut reconnaître que, pour la première fois, le vampire produit une mauvaise impression, car ce qui augmente sa mauvaise réputation, c'est que c'est un animal d'un aspect repoussant, avec son corps de rat, ses oreilles droites pelées et ses grandes ailes membraneuses d'une couleur sombre d'un noir incertain ; c'est là son plus grand défaut ; il est dangereux, certes, mais dans certaines circonstances et conditions.

Le vampire atteint une grosseur supérieure à celle d'un pigeon ; les ailes déployées ont parfois une envergure de 65 à 80 centimètres. La nuit, dans son vol silencieux et circulaire, il s'approche volontiers des hommes et des animaux endormis en plein air et leur suce le sang, sans qu'ils s'en aperçoivent.

Pendant le temps où il reste collé sur la plaie, le vampire a un battement d'ailes continu auquel on attribue le pouvoir d'amener l'insensibilité ; en réalité, le frissonnement d'ailes procure une légère sensation de fraîcheur qui rend le sommeil plus calme.

Dans notre *baracon* du Purus, nous eûmes, en dehors de plusieurs chiens, un *caboclo* (métis de mulâtre et d'Indienne) piqué par un de ces peu sympathiques animaux.

Le lendemain nous fûmes réveillés par ses imprécations : « *Filho do demonio ! bruto maldito !* etc. »

Nous étant approchés, nous le vîmes assommer avec un gros bâton une grosse chauve-souris qui gisait à quelque distance de son hamac. Notre *caboclo* ne s'était aperçu de rien pendant son sommeil ; il s'était réveillé un peu faible. Il comprit avoir été victime d'un vampire en voyant au-dessus de son gros orteil la petite morsure triangulaire du buveur de sang.

Quelques pas plus loin une masse brune essayait de se dissimuler dans un fourré. C'était le vampire, qui, de petite taille, s'était trouvé trop lourd pour prendre son vol et périssait victime de sa glotonnerie.

C'est presque toujours à la cheville ou aux doigts de pieds que les vampires s'attaquent de préférence, sans doute parce que ces parties sont ordinairement toujours à découvert.

Quant à João, notre *caboclo*, la quantité de sang tirée ne dut pas être énorme, car il n'éprouva aucun inconfort sérieux. Pendant quelques jours, il manifesta un peu de faiblesse. Il était aussi plus pâle ; mais l'accident n'eut pas d'autres suites. Pour un homme en bonne santé, le danger réel n'existe donc pas ; mais s'il s'agissait d'un homme malade, au sang appauvri, anémié par la fièvre ou le climat, les conséquences pourraient être plus graves.

Ainsi un *seringueiro* (chercheur de caoutchouc) que nous rencontrâmes quelques mois plus tard à Manaos, nous dit avoir perdu son compagnon, mort dans le Jurica à la suite d'une piqure de vampire. Mais il dut reconnaître qu'il était déjà considérablement affaibli par de longs accès de fièvre, et que l'anémie des forêts tropicales avait usé son sang. Dans ces conditions, tout autre accident, insignifiant pour un homme robuste, eut amené une issue aussi fatale.

Les vampires sont tout particulièrement dangereux pour les animaux. Dans le *Rio-Branco* par exemple, dans un pâturage de peu d'étendue qu'un traitant avait défriché pour l'élevage de quelques bêtes à cornes et où, avec de grandes difficultés, il était parvenu à acclimater un certain nombre de couples, nous avons pu voir à plusieurs reprises, le matin, ces petites plaies triangulaires bien caractéristiques. C'est pourquoi, bien que les bœufs et les vaches mangeassent abondamment, ces animaux restaient dans un état de maigreur désespérante. Cette partie du *Rio-Branco* était particulièrement infestée de ces vilains animaux, ainsi que d'une multitude de caïmans qui, souvent, blessaient les pauvres ruminants lorsqu'ils s'approchaient pour boire des bords marécageux du Rio.

En Nouvelle-Calédonie et en Nouvelle-Guinée, il existe encore une catégorie de chauve-souris géante qui passe aussi pour avoir des mœurs sanguinaires.

Carnet du paysan

Le piétin du blé. — Les limaces. — Avis utiles.

Le piétin, qu'on appelle aussi la maladie du pied attaque le blé spécialement pendant les années humides. Avant la maturité, le pied de la tige devient noir et pourrit ; la tige ne peut plus, dès lors, porter son épi si faible soit-il. Ce mal monte peu à peu vers le haut, toute la tige devient brune et l'épi grisâtre. Les moissonneurs ont beaucoup de difficulté à couper ce blé ; disent qu'il fait le bouchon. Un agronome a étudié les conditions dans lesquelles le mal se propage avec le plus d'intensité. Il les résume ainsi :

Conditions dans lesquelles la maladie s'est développée prématurément et avec le plus d'intensité :

1. Excès d'humidité de l'année ;
2. Semailles trop épaisses ;
3. Semailles trop précoces et trop développées avant l'hiver ;
4. Variétés de blé hâtives ;
5. Répétition trop fréquente de la culture du blé.

6. Eloignement de plus de dix ans des dernières récoltes de luzerne, sainfoin ou trèfle de la culture du blé.

7. Semailles confiées à une terre trop sèche et trop peu rappuyée, surtout après une récolte de betteraves.

A la suite de cette enquête, la Société nationale d'agriculture de France crut pouvoir émettre l'avis, mais avec une extrême réserve, qu'il semblait résulter, d'après cette enquête même, que les moyens qui réussissaient le mieux pour diminuer les chances de l'invasion ou du développement du piétin seraient les suivants :

1. Dans une terre fertile, et surtout après une récolte de betteraves, ne pas semer avant que la terre ait acquis une certaine fraîcheur.

2. Ne pas semer trop hâtivement les variétés précoces de froment.

3. Ne pas semer trop dru, surtout lorsque le semis est fait en lignes.

4. Eviter la fréquente répétition du blé sur la même terre.

5. Ne pas laisser plus de dix à douze années d'intervalle entre une prairie artificielle et l'autre en laissant durer peu d'années la prairie artificielle.

6. Donner la préférence aux variétés de blé du Nord.

7. On a signalé le blé Ghiddam à épis rouges et le blé d'Essex comme ayant mieux résisté que les autres variétés.

* * *

On nous écrit de divers côtés pour se plaindre des importants ravages causés cette année aux champs et aux jardins par les limaces, qu'on désigne plus généralement sous le nom de « loches ».

Pierre Pouzols va indiquer aux lecteurs du *Pays du dimanche* les moyens les plus efficaces et aussi les plus pratiques pour s'en débarrasser.

Il y a trois espèces de limaces : la rouge, qui se montre par les temps très humides ; la grise, qui est le plus souvent tachetée ou zébrée de noir, qui affectionne l'obscurité et vit surtout dans les forêts très épaisses ou dans les caves, et enfin une autre variété également grise, mais plus petite et sans tache, qui est de beaucoup la plus dangereuse. Elle se multiplie à l'infini, envahit les champs et les jardins et détruit en quelques jours toutes les pousses.

La limace n'apparaît qu'après la pluie ; pendant la sécheresse ou la gelée, elle disparaît complètement et s'enfonce dans le sol, mais pour réparaître dès que la température lui est propice. C'est à ce moment qu'il faut la détruire.

Avant de faire connaître les meilleurs procédés à employer, je rappellerai que le hérisson et le crapaud sont au point de vue de la chasse aux limaces des auxiliaires précieux pour le cultivateur. Ils en détruisent une grande quantité et à ce point de vue, ils méritent qu'on les protège, au lieu de leur faire comme à présent, une guerre que rien ne justifie.

Le moyen le plus usité et qui donne les plus sûrs résultats, consiste à répandre à la volée ou au moyen d'un soufflet sur le sol fréquenté par les loches de la chaux vive pulvérisée qui s'attachera à la sécrétion visqueuse des bêtes et

les mettra bientôt hors d'état de nuire. La chaux, dépurée du gaz donne aussi d'excellents résultats. Cette opération devra être faite le matin par la rosée à deux reprises successives, avec une demi-heure d'intervalle entre chacune. La dose ordinaire est de deux à trois hectolitres à l'hectare.

Les cendres et plus spécialement celles qui proviennent des fours à chaux ont également la propriété de détruire les limaces et peuvent être répandues sans aucun inconvénient sur les plantes de toute nature, potagères ou fourragères, céréales, vignes, etc. Elles donnent même à la végétation une force nouvelle.

S'il s'agit de vignobles ou de vignes en espaliers, on saupoudrera fortement de cendres le tronc, les bourgeons et les feuilles naissantes.

Certains agriculteurs se sont félicités de l'emploi du sulfate de fer semé en menus cristaux par un temps pluvieux et à la tombée de la nuit. La dose employée doit être de cent cinquante à trois cents kilos à l'hectare.

La suite et le nitrate de soude donnent également les meilleurs résultats ainsi que le sel marin pulvérisé. L'emploi de ce dernier serait des plus recommandables et d'un effet supérieur à la chaux même, s'il n'était un peu plus coûteux. Cependant on peut essayer de la combinaison suivante qui rend le procédé plus économique et d'autre part empêche les effets caustiques du sel sur certaines plantes ; quarante pour cent de sel, vingt pour cent de suie et quarante pour cent de cendre.

Voici les procédés à employer en grande culture. Je parlerai à présent de ceux qui peuvent s'appliquer plus spécialement aux jardins.

Veut-on protéger spécialement un carré de jeunes plantes ? Tendez alentour une ganse de quatre centimètres de largeur que vous avez préalablement trempée pendant vingt-quatre heures dans une dissolution de sulfate de cuivre à la dose de cinq kilos par cinquante litres d'eau. L'odeur du sulfate éloignera les limaces, mais il faudra avoir soin d'imbiber à nouveau la ganse tous les quatre à cinq jours ou après une averse. On peut encore disposer de distance en distance autour du carré, le soir, des petits tas de son mouillé, qu'on applatira, les limaces en sont très friandes, et si vous prenez soin de vous lever au point du jour, vous les trouverez réunies innombrables sur les tas de son. Vous n'aurez alors qu'à les ramasser et à les donner aux volailles, ou à les plonger dans le pétrole.

Un grand horticulteur dont les fraisiers étaient ravagés par les loches s'en est débarrassé complètement en garnissant entièrement les planches de tan. Ce moyen chasse également les fourmis, les cloportes et divers autres insectes. Mais si on l'emploie, il ne faut pas négliger de retirer le tan quand la récolte est faite. On se trouvera bien également des arrosages à l'eau de chaux ou à l'eau additionnée de pétrole, ou de l'emploi de la sciure de bois humectée d'une solution de sulfate de cuivre autour des carrés. Quand il s'agit de protéger les jeunes arbres, le sulfate de cuivre est très recommandable. On injecte très soigneusement des planchettes de sapin dont on fera ensuite à l'arbre une ceinture impénétrable.

On peut enfin faire usage avec succès de la bière pour la destruction des limaces dans les jardins. On prend deux plats creux qu'on enfonce au ras de la terre et on y verse de la bière de telle sorte que le fond soit rempli jusqu'à une hauteur de un centimètre environ. Cette opération sera faite un peu avant la tombée de la nuit par un temps couvert. C'est le

moment où les limaces sortent, elles sont attirées de fort loin par l'odeur de la bière et elles viennent se laisser tomber dans le récipient où elles se noient.

* * *

Enfin, je terminerai par un petit conseil pour les jeunes apiculteurs qui me réclament un moyen simple pour empêcher les abeilles de se battre.

Quelquefois les ruches d'abeilles partent en guerre les unes contre les autres et arrivent à se détruire. Il n'y a qu'un moyen de les mettre d'accord, c'est de les en fumer toutes. Au bout d'une fois ou deux la fumée leur a fait oublier leurs ressentiments.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

L'âtre djo ai Delémont in gros tchin, mal aïteuchi comme ai en é inco, en se promenant majestueusement dain lai rue, s'enfilé tot d'in cò dain enne botcherie, comme s'ai l'avait voü faire ses provisions po le dénay. — Comme niun ne se trouvait à comptoir en ci moment, Médor aïcreutché, pendu à mue, in bé gigot de moton ai peu aye l'aivi. Le botchie rentrait droit dain le moment. Ai voü fure aïprès le voleur, main etuci, aïvo ses quatre longes tchaimbes, tracé d'in trait contre l'hô'a. — Le botchie qu'aïvait reconnu le tchin po etu d'in aïvocat, allé trovay le propriétaire ai peu iy dié : Dites donc, Monsieur l'aïvocat, se in tchin vint me voulay en lai botcherie in moché de tchéaie, à ce qui ai le droit de réclamay à propriétaire de lai bête po le dannaige qu'elle m'é fait ? — Main, parfaitement, vos ai le droit ai peu ai vos fà le faire. — Eh bin, Monsieur l'aïvocat, c'à le vôtre de tchin que m'é pris in gigot, ai peu i vos réclame 5 francs po le dannaige. Eh bin, répongé l'aïvocat, lai consulte côté droit 5 francs. Nos voilà vété. Le botchie s'en allé tot capou.

Stu que n'ape de bos.

Passe-temps

Solutions du N° du 14 juillet 1907.

Devise : Les plus faciles à cirer (les plus fa si la si ré.)

L'esprit de vin (l'esprit devin.)

Devise

Quelles sont les lettres les plus anciennes ?

Les plus riches ?

Les plus parfaites ?

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.